**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

# Vers un soutien aux organismes plus clair, équitable et adapté aux besoins du milieu

**Victoriaville, le 4 novembre 2026 — La Ville de Victoriaville adopte une nouvelle Politique d'admissibilité des organismes au soutien municipal ainsi qu'un nouveau Cadre de référence des organismes admis au soutien municipal. Il s'agit de la première mise à jour de ces documents depuis 2020. L'objectif est d'assurer une utilisation équitable, transparente et adaptée aux réalités actuelles des ressources municipales tout en renforçant la collaboration entre la Ville et les organismes.**

« Les organismes jouent un rôle essentiel. Ils contribuent au développement social, culturel, sportif et communautaire du territoire. Ils offrent aussi des services qui améliorent la qualité de vie des citoyens. Ces changements permettront de mieux reconnaître leur contribution et de rendre les règles plus claires et plus justes pour tous » explique le maire de Victoriaville, Vincent Bourassa.

Parmi les principaux changements, la Ville remplace l'expression « reconnaissance municipale » par « soutien municipal ». Ce nouveau terme représente mieux les différentes formes d'aide offertes aux organismes. Les nouveaux documents précisent aussi davantage les critères pour être admissible, ajoutent de nouvelles catégories d'organismes et expliquent plus clairement les responsabilités et les attentes envers ceux-ci.

Le nouveau cadre de référence rend également le processus d'attribution du soutien municipal plus transparent. La Ville tiendra compte de plusieurs éléments, comme l'impact de l'organisme dans la communauté, son accessibilité, sa situation financière, son fonctionnement et sa contribution aux priorités de la Ville.

**Service des communications et des relations citoyennes**
1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
Victoriaville.ca

« Cette mise à jour vise notamment à assurer une bonne gestion de l'argent public, à éviter les doublons dans les services, à favoriser l'inclusion et à soutenir les actions qui répondent aux besoins en constante évolution des citoyens » explique Chantal Moreau, conseillère municipale et élue membre de la Commission loisir, culture et développement des communautés.

Chaque année, plus de 160 organismes sportifs, culturels, communautaires et de loisir reçoivent du soutien de la Ville. Cette aide peut prendre différentes formes : accompagnement administratif, promotion, prêt de matériel, soutien logistique ou aide financière.

La Ville organisera des séances d'information pour les organismes pour présenter les changements. Ces rencontres permettront de présenter les nouveautés, d'expliquer leurs effets et de répondre aux questions. Les détails seront annoncés prochainement et pourront être consultés au victoriaville.ca/aide-aux-organismes-et-evenements.

— 30 —

SOURCE
**Charles Verville – Chef de Division des communications**
Service des communications et des relations citoyennes
819 758-6419, poste 3276
charles.verville@victoriaville.ca